



IPEPS SERAING
TECHNIQUE

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE



ASSISTANT·E VÉTÉRINAIRE

*Èva : « J'ai toujours
rêvé d'aider au
bien-être des
animaux »*





INSCRIPTIONS

Il est possible de s'inscrire dès la dernière semaine du mois d'août.

Conditions d'admission

- Être âgé-e de 18 ans minimum ;
- Avoir achevé avec fruit l'enseignement secondaire inférieur de plein exercice ou de promotion sociale ou présenter un test d'admission.

Droit d'inscription

Suivant la réglementation en vigueur proportionnel au nombre de périodes de cours suivies.

Sont exempté-e-s de ce droit d'inscription :

- Les demandeur-euse-s d'emploi indemnisé-e-s ;
- Les personnes invalides inscrites à l'AViQ ;
- Les personnes qui bénéficient du revenu minimum d'insertion (CPAS) ;
- Les personnes soumises à une obligation imposée par une autorité publique.

DURÉE DES ÉTUDES

En journée, à raison de +/- 20 périodes/semaine pendant 2 ans

TITRE DÉLIVRÉ

Certificat de qualification d'assistant vétérinaire spécifique à l'enseignement secondaire supérieur de promotion sociale

FINALITÉ

À l'issue de la formation, l'étudiant-e devra être capable :

- d'accueillir les animaux et leurs propriétaires ;
- d'accompagner les propriétaires en leur offrant un soutien psychologique ;
- d'organiser les consultations ;
- de gérer le cabinet tant au niveau du secrétariat que de la comptabilité et de la vente ;
- de préparer les salles de consultation et de chirurgie en appliquant les mesures sanitaires qui s'imposent tant aux locaux qu'au matériel ;
- d'assister le-la vétérinaire lors des consultations ou d'examen particuliers ;
- d'assister le-la vétérinaire lors des interventions chirurgicales ;
- de surveiller les animaux hospitalisés en s'adaptant à leurs réactions et en anticipant ces dernières ;
- d'assurer l'interface entre tous les interlocuteur-trice-s pour harmoniser leur communication dans le respect de leurs différences ;

ASSISTANT·E VÉTÉRIINAIRE

- de conseiller les propriétaires d'animaux au niveau de l'alimentation, des comportements, des soins,... ;
- d'utiliser l'outil informatique au service de la gestion des dossiers clients, du stock de médicaments, de matériel, d'accessoires,... ;
- d'appliquer et développer les connaissances nécessaires à l'exercice de sa profession en biologie, en physiologie, en anatomie, en pathologie, en pharmacologie, en éthologie, en systématique et extérieur ;
- de respecter la législation et la déontologie en vigueur ;
- de respecter l'environnement et la gestion des déchets ;
- d'appréhender les risques chimiques, physiques et biologiques.

CHAMP D'ACTIVITÉS

L'assistant-e vétérinaire aide à effectuer, sous la responsabilité du-de la vétérinaire, les actes relatifs à l'hygiène, à l'entretien et à la remise en forme d'animaux domestiques en appréhendant les risques chimiques, physiques et biologiques. Dans le cadre de ces activités, il-elle veillera à appliquer et à développer ses connaissances en biologie, en physiologie, en anatomie, en éthologie, en systématique et extérieur.

Il-elle prépare, range et nettoie le matériel, les instruments et les accessoires. Il-elle assure également l'accueil des clients, gère les urgences, prépare les dossiers, répond au téléphone, renouvelle les produits et médicaments.

En contact direct avec la clientèle et les animaux, l'assistant-e vétérinaire travaille sous la responsabilité du-de la vétérinaire. Il-elle est le soutien du-de la vétérinaire dans ses fonctions d'accueil des clients, de consultation, d'intervention, de gestion, de communication, de vente dans le respect des règles déontologiques et des dispositions légales applicables aux médecins vétérinaires.

DÉBOUCHÉS

- Cliniques vétérinaires,
- Centres vétérinaires,
- Cabinets vétérinaires.

PROGRAMME DE LA FORMATION

| UNITÉS D'ENSEIGNEMENT | Nombre de périodes |
|---|---------------------------|
| Techniques d'accueil et d'organisation de bureau | 40 |
| Éléments de législation et déontologie appliqués au domaine vétérinaire | 40 |
| Techniques approfondies de secrétariat | 60 |
| Nutrition des animaux de compagnie | 100 |
| Anatomie des animaux de compagnie | 120 |
| Biologie des animaux de compagnie | 120 |
| Physiologie des animaux de compagnie | 120 |
| Systématique et extérieur | 40 |
| Éléments de bureautique | 120 |
| Stage d'observation | 40 |
| Pathologie des animaux de compagnie | 120 |
| Éthologie du chien et du chat | 40 |
| Pharmacologie et toxicologie des animaux de compagnie | 80 |
| Activités liées à la pratique du-de la vétérinaire | 120 |
| Stage d'intégration | 160 |
| Épreuve intégrée | 120 |
| TOTAL | 1440 |

INSTITUT PROVINCIAL D'ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE SERAING ORIENTATION TECHNIQUE

📍 Rue Jean de Seraing 55 - 4100 SERAING

☎ 04 279 72 78

✉ psseraingt@provincedeliege.be

🌐 www.ipepsseraingtech.be

📘 @IPEPSSeraingTech